

Juin 2017



Le mot du Maire

- 1) Le mot du Maire
- 2) Les informations municipales
- 3) Les informations intercommunales
- 4) Les informations diverses
- 5) Les associations
- 6) Les prochaines manifestations

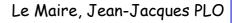
Chers concitoyens,

Comme vous avez pu le constater, l'été 2017 s'annonce précoce et la vague de canicule actuelle en est la preuve. C'est l'occasion de faire jouer, un peu plus qu'en temps ordinaire, notre solidarité vis-à-vis des personnes qui nous entourent, notamment les personnes âgées vulnérables, particulièrement celles qui vivent isolées.

Par ailleurs, dans un autre registre, nous avons souhaité vous présenter dans ce bulletin les éléments chiffrés du budget primitif 2017 et vous rappeler que cette année encore, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la taxe d'habitation et les impôts fonciers (bâti, non bâti). Ces taux de la part communale restent inchangés depuis 2012.

Bon été à tous

7) Etat-civil





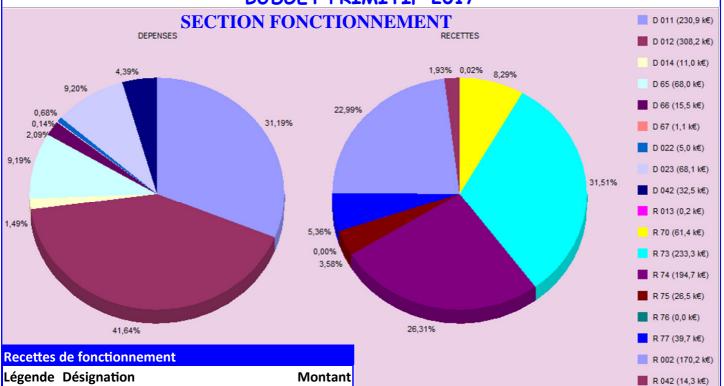




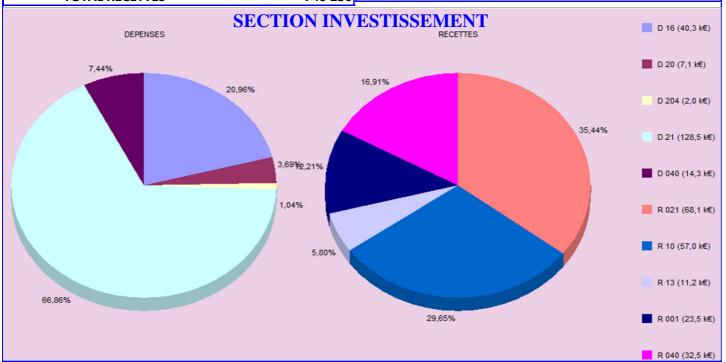
Bastides Lot-et-Garonne

INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET PRIMITIF 2017



Légende	Désignation	Montant		•	R 042 (14,3 k€)
R 013	Atténuations de charges	150	Dépense :	s de fonctionnement	
	Produits des services, domaine et		Légende	Désignation	Montant
R 70	ventes diverses	61 400	D 011	Charges à caractère général	230 850
R 73	Impôts et taxes	233 275	D 012	Charges de personnel et frais assimilés	308 220
	Dotations, subventions et participa-		D 014	Atténuations de produits	11 000
R 74	tions	194 736	D 65	Autres charges de gestion courante	68 000
R 75	Autres produits de gestion courante	26 500	D 66	Charges financières	15 485
R 76	Produits financiers	4	D 67	Charges exceptionnelles	1 050
R 77	Produits exceptionnels	39 650	D 022	Dépenses imprévues	5 000
R 002	Excédent de fonctionnement reporté	170 207	D 023	Virement à la section d'investissement	68 125
	Opérations d'ordre de transfert				
R 042	entre sections	14 308	D 042	Opérations d'ordre de transfert entre	32 500
	TOTAL RECETTES	740 230		TOTAL DEPENSES	740 230



Dépenses d'investissement					
Légende	Désignation	Montant	Recettes d'investissement		
D 16	Emprunts et dettes assimilés	54 515	Légende	Virement de la section de fonctionne-	Montant
D 20	Immobilisations incorporelles	40 877			
	Subventions d'équipement ver-		R 021		73 967
D 204	sées	4 500		Dotations, fonds divers et réserves	
D 21	Immobilisations corporelles	84 750	R 10	_ ,, ,, ,,	83 000
	Opérations d'ordre de transfert			Excédent d'investissement reporté	
D 040	entre sections	6 000	R 001		33 675
	TOTAL DEPENSES	190 642		TOTAL RECETTES	190 642

Malgré le désengagement financier de l'Etat, le Conseil Municipal, par sa séance du 12 avril dernier, a décidé de ne pas augmenter la taxe d'habitation et les impôts fonciers. Les taux restent inchangés depuis 2012.

Taxe	Taux 2009 à 2011	Taux 2012 à 2017
Taxe d'habitation	8.43	8,24
Taxe foncière (bâti)	12.49	12,50
Taxe foncière (non bâti)	66.70	65,20

A noter que le conseil municipal ne vote que la part communale (s'ajoute la part départementale, Agglomération d'Agen, Chambre d'Agriculture)

Parking Chemin des Rondes

Le parking situé chemin des Rondes va rouvrir. Ce dernier bénéficie d'un éclairage public.

Nous rappelons que tout dépôt sauvage est strictement interdit (*).

Nous rappelons que le dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule constituent une infraction du code pénal et du code de l'environnement. Le contrevenant risque une contravention de 5ème classe qui peut entraîner la suspension du permis,



l'immobilisation du véhicule, d'un retrait de points (jusqu'à 6 points) ...

Elle est punie d'une amende de 1 500 euros (3 000 € en cas de récidive).

(*) Seule exception : quelques entreprises, <u>préalablement autorisées par la mairie</u>, peuvent déposer de la terre pour aplanir le terrain.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque sera fermée du 12 juillet au 03 septembre. Bonnes vacances à tous.

Jean-Louis Chapelet

Protection des points d'eau et entretien des ponts

Nous rappelons qu'il est fortement recommandé de protéger les bouches d'arrosage afin d'éviter de les détériorer lors du passage de l'épareuse.

Par ailleurs, suite aux intempéries, nous rappelons que l'entretien des pontages incombe aux propriétaires. En effet, toute buse ou pont donnant accès à une propriété privée est sous la responsabilité et à la charge de son propriétaire. Le curage permet un bon écoulement des eaux des fossés. Si ceux-ci sont obstrués, l'écoulement ne se fait pas. Les eaux ruissellent alors sur la chaussée, dégradant celle-ci ou, au pire, occasionnent un accident. La commune ne peut en être tenue responsable.



Borne électrique

MObiVE est le projet porté par 5 Syndicats Départementaux d'Énergie de la Nouvelle-Aquitaine, dont l'objectif est de développer l'usage

des véhicules électriques et/ou hybrides rechargeables grâce au déploiement de bornes de charge sur leur territoire. Ainsi, ce sont environ 700 bornes de recharge qui sont en cours de déploiement sur toute la région dont 115 en Lot-et-Garonne d'ici fin 2018. Afin de favoriser la mobilité interdépartementale et la liaison entre les principales communes du département ou les Préfectures des départements voisins, les élus du Sdee 47 viennent de décider de prendre en charge à 100% le déploiement de 6 bornes de charge rapide positionnées à proximité des principaux axes de communication départementaux ou nationaux. Comment ça fonctionne?



La minute supplémentaire

La minute supplémentaire

Carte abonnement annuelle (de date à date)

Coût de connexion incluant 1h de charge

6h-23h

23h-6h

Il est possible de s'identifier et de recharger son véhicule électrique ou hybride rechargeable de différentes manières : en téléchargeant l'application, en s'abonnant au service MO-biVE sur le site internet www.mobive.fr, sans inscription, en payant la session de charge à l'aide d'une carte de crédit.

Le Conseil Municipal a accepté de mettre à disposition 2 emplacements pour installer une borne électrique accélérée. Cette opération est réalisée avec le concours des investisse-

Borne Normale < 22 kVA

Abonné

Utilisateur Occasionnel

18€

2€

3,50€

0,03€

0,04€

Gratuit

Gratuit

ments d'avenir de l'État confiés à l'ADEME, ainsi que le Département de Lot-et-Garonne.

Coût total de la structure : 7 100 € TTC (Participation sur le HT de l'ADEME : 50%, du Conseil Départemental : 20%, du SDEE 47 : 30%).

Recensement militaire

Une obligation pour tous. L'âge du recensement militaire est fixé à 16 ans pour les jeunes gens (filles et garçons). Le recensement militaire de la 3^{ème} période 2017 a débuté le 1^{er} avril 2017 et s'achèvera le 30 juin 2017. Sont concernés les filles et les garçons nés de janvier à juin 2001.

Celles et ceux qui ont omis de se faire recenser ou qui ont été inscrits d'office à leur lieu de naissance doivent régulariser leur situation militaire. Toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Un bon plan pour une sortie au parc Walibi

Un bon plan billetterie à communiquer et à partager pour des sorties en famille ou entre amis : l'office de tourisme **Destination Agen** et ses antennes touristiques d'Agen, d'Astaffort, de Boé, de Layrac et de Sérignac-sur-Garonne, et en juillet et août ses antennes touristiques d'Aubiac, de Laplume et de Moirax, vous délivreront des tickets pour le parc WALIBI jusqu'à la fermeture du parc (le 31/10).

Tarif des billets : 25 € adultes, 21,50 € enfants. L'achat des billets chez nous vous permettre d'éviter les files d'attente et vous fera bénéficier des avantages suivants :

- ⇒ un chéquier de réduction utilisable dans le parc pour la restauration et la boutique,
- ⇒ un jeton parking offert d'une valeur de 5 euros,
- ⇒ un lot de goodies Walibi et Destination Agen en cadeau.



Plateforme de Rénovation Energétique de l'Habitat privé

L'Agglomération d'Agen a saisi l'opportunité de mettre en place une Plateforme de Rénovation Energétique de l'Habitat privé, financée par l'ADEME pendant 3 ans. L'objectif principal est d'accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique.

Pour cela, un conseiller en énergie est mis gratuitement à votre

disposition par l'Agglomération d'Agen pour assurer les missions suivantes :

- ⇒ conseils « simple » sur les solutions techniques, les matériaux, les différents dispositifs mis en place, renvoi vers les professionnels qualifiés (RGE)
- conseil « approfondi » et personnalisé avec une aide à la définition du projet de rénovation énergétique, préconisation et optimisation des travaux de rénovation énergétique, simulation des consommations après travaux (avec le cas échéant, déplacement au domicile du particulier),
- ⇒ aide à la définition du plan de financement et à son montage avec les opérateurs
- \Rightarrow accompagnement lors de la réalisation des travaux : consultation des entreprises, compréhension des offres, « suivi des travaux et réception »
- ⇒ accompagnement post-travaux : suivi consommation, sensibilisation à la bonne conduite des opérations
- ⇒ aide au montage des dossiers financiers et administratifs
- orientation le cas échéant vers d'autres professionnels compétents (opérateur en charge du suivianimation OPAH ou PIG, Agence Départementale d'Information sur le Logement...)

Le conseiller dispose d'un bureau situé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville d'Agen.

Il accueille le public le mercredi, jeudi et vendredi.

Toutes les réponses à vos questions et un accompagnement gratuit pour faire des économies ! Plus d'informations au <u>05 53 69 05 04</u> ou par courriel <u>plateforme.habitat.energie@agglo-agen.fr</u>

INFORMATIONS DIVERSES

Informations sur le droit du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : accueil sur rendez-vous à Agen et Marmande

Pour toute demande de renseignements en droit du travail, d'emploi et de formation professionnelle, l'unité départementale de Lot-et-Garonne de la DIRECCTE* Nouvelle-Aquitaine, propose un site dédié à la prise de rendez-vous en ligne. Ainsi, depuis le 1^{er} mai 2017, la prise de rendez-vous s'effectue à partir du site : www.clicrdv.com/direccte-aquitaine (depuis un téléphone, une tablette ou ordinateur ou sur la borne située dans les locaux de la Direccte).

Lieux et horaires d'accueil :

DIRECCTE, Unité départementale de Lot-et-Garonne 1050 bis avenue du Docteur Jean BRU du lundi au vendredi, de <u>9h à 11h30</u>

Se munir de tous documents utiles à l'entretien : bulletins de salaire, contrat de travail, courriers. Les renseignements téléphoniques sont assurés :

- \Rightarrow le lundi de 9h à 11h45,
- \Rightarrow du mardi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h,

au numéro suivant : 05 53 68 40 32.

* DIRECCTE : direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Gendarmerie

Suite à la réorganisation de la Communauté de brigades de Laplume, l'accueil du public se fait :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à la brigade de LAPLUME de 8h à 12h et de 14h à 18h,
- mardi et jeudi de 14h à 17h30 dans les locaux de la mairie de PONT DU CASSE,

•

• dimanche et jours fériés à la Brigade de LAPLUME de 9 h à 12h et de 15h à 18h.

L'objectif est de se rapprocher de la population de notre circonscription pour offrir un service au plus près de nos administrés.

Relais Assistantes Maternelles de Layrac

Le RAM intercommunal L'Arc en Ciel est le fruit d'une coopération entre les communes d'Astaffort, Caudecoste, Cuq, Fals, Layrac, Sauveterre Saint Denis et Saint Nicolas de la Balerme.

Situé à Layrac, il est au service des habitants de toutes les communes partenaires.

Parents : le RAM peut vous aider à connaître les différents modes de garde du secteur, trouver une assistante maternelle et vous aider dans vos démarches administratives d'employeur.

Assistantes maternelles: le RAM vous permet de vous informer sur votre profession, votre statut et de trouver un soutien professionnel. Pour les candidates à l'agrément, le RAM vous informe sur la profession d'assistante maternelle et peut vous aider à devenir une professionnelle de la petite enfance.

Le RAM vous propose à tous, parents et assistantes maternelles, des temps d'activités pour vos enfants (planning des séances disponible au RAM, par mail ou téléphone).

Contact : Virginie LEMOIGNE au 05 53 96 65 90 ou par courriel ram.layrac@orange.fr N'hésitez pas à la contacter pour tous renseignements complémentaires.



Opération Mai en Bleu SEP

La commune de Caudecoste a participé à l'opération «Mai en Bleu SEP» organisée par l'Association des Paralysées de France et de la Sclérose en Plaques du Lot-et-Garonne.

Le but est de marquer le mois de mai en bleu en affichant le ruban symbolique afin de sensibiliser la population à la sclérose en plaques.

A cet effet, la mairie était parée d'un kakémono (banderole extérieure) tandis qu'un ruban bleu, symbole de l'opération, se situait sur la place Raoul Rogale.

Ecole primaire Jean Couture

La fin de l'année se profile avec l'aboutissement de projets.

Le cycle 1 a travaillé toute l'année autour de la littérature en écrivant des livres, en inventant des jeux avec d'autres classes. Le point d'orgue de ce travail était le rallye lecture le 18 mai, mais, pour cause de mauvais temps, celui -ci a été annulé. Les enfants de maternelle et les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 participent au prix des incorruptibles en votant pour leur livre préféré. Les enfants des classes de Mmes PLANQUES et GAGNE- BARIBAUD participent également aux Rencontres Musicales qui réunissent plusieurs classes autour de la musique, la danse et le chant. Les PS/MS sont allés au cirque, les GS ont travaillé sur le portait et se rendront au Musée le 22 juin pour une visite et un atelier sur ce thème.

Le cycle 2 : La classe de CP de Mme REGADE a eu pour projet de classe l'élaboration d'un prospectus à destination des familles et en particulier des enfants présentant Caudecoste de façon ludique. C'est ainsi qu'ils vont proposer une chasse au trésor, des mots fléchés, un jeu de différences, un coloriage codé ... La classe de CE1/CE2 a travaillé tout au long de l'année sur un projet autour de la vie d'autrefois, en commençant par un visite dans plusieurs villages voisins avec « la ronde des crèches ». Les élèves ont pu découvrir les différentes activités qui se pratiquaient dans la campagne. Puis, les enfants ont amené des objets anciens trouvés chez eux ou dans leur famille. Ça a été l'occasion de discussions passionnées autour de l'usage de ces objets. Les deux classes du cycle 2 ont commencé l'année par un projet autour de la course d'orientation. Après avoir travaillé dans la cour de récréation et le village, les deux groupes ont passé une demi-journée à Passeligne et ont découvert le site à travers un parcours d'orientation. Des défi-maths se déroulent entre les deux classes. Des groupes homogènes travaillent sur des situations à problèmes de façon ludique.

Le cycle 3 : dans le cadre d'un projet sur la montagne et l'énergie, les classes de CE2/CM1 de M. GI-RARD et les CM1/CM2 de M. LAFFITTE ont participé à un séjour à ST LARY du 7 au 9 juin. Ils ont visités la centrale électrique et la maison du parc national. Ils ont fait une course d'orientation et une journée randonnée. 49 enfants et 8 adultes ont participés à ce voyage.

Projet commun: toutes les classes ont participé au projet « parcours du cœur » initié par la fédération française de cardiologie en travaillant sur l'importance du sport, de l'hygiène alimentaire et sur les gestes qui sauvent. Ce projet a trouvé son aboutissement le vendredi 02 juin avec une journée au stade reprenant les axes du projet. Mme ORTALON, infirmière au collège, et des pompiers sont intervenus sur la journée.

L'équipe enseignante remercie :

- ⇒ L'Association des Parents d'Elèves (APE) pour son don de 1700 €,
- ⇒ La municipalité qui a équipé les classes avec 24 ordinateurs portables, accordé une subvention de 600 € (projets pédagogiques et fêtes de Noël), installé la wifi dans le bâtiment des classes élémentaires, abonné l'école à l'ENT (Espace Numérique de Travail),
- ⇒ M. VINCQ qui a reconfiguré des unités centrales.

Inscriptions : les parents inscrivent leur enfant à la mairie puis prennent rendez-vous à l'école pour finaliser l'inscription. Mme PLANQUES fera une réunion avec les nouveaux parents des PS le jeudi 29 juin à 17h30.

LA KERMESSE et LE SPECTACLE de l'école auront lieu 24 juin. LA SORTIE EST LE VENDREDI 07 JUILLET, LA RENTREE LE LUNDI 04 SEPTEMBRE.

La directrice

& LES ASSOCIATIONS &

AL2CI

es activités de l'Association vont se mettre en sommeil pour la période des vacances.

Dès la rentrée de septembre les divers ateliers reprendront : le yoga, 2 fois par semaine, et les cours de cuisine selon un calendrier établi par le chef « Michel Dussau ».

Les autres ateliers, c'est à dire l'anglais et la peinture ainsi que l'initiation à l'informatique, retrouveront leurs fidèles mais pourraient accueillir d'autres participants sans nuire à la qualité de l'enseignement.

En attendant, l'AL2CI a participé au vide grenier de Caudecoste le dimanche 11 juin 2017.

Pour vous informer: 06 77 71 18 59

La Présidente, Christiane NAURY

Les Petites Mains

e mois-ci nous avons donné la parole à nos adhérentes et les avons interrogées sur les raisons de leur participation à cet atelier couture.

Nadine nous confie qu'elle a « toujours admiré les personnes habiles de leurs mains ». Elle a eu « envie à son tour d'explorer en choisissant les Petites Mains, à Caudecoste, représentée par Marie, bénévole passionnée, experte et toujours disponible ». Josiane renchérit « un grand merci à Marie pour son dévouement, sa disponibilité et sa compétence! »

« Le club de couture est un espace de création libre où l'on se retrouve pour échanger et partager nos savoirs et astuces », nous échangeons des conseils, des « infos couturesques » pour Marie Ange mais également des conseils culinaires... C'est un « lieu d'échange intergénérationnel » complète Myriam, où nous pouvons « apprendre tout en réalisant des projets qui nous tiennent à cœur » (Josiane) « le tout dans une bonne ambiance conviviale faite d'entraide et de bienveillance » affirme Marielle. Pour Nadine les adhérentes forment « un groupe de jeunes femmes, dynamisant et si vivant! » Danièle renchérit : « cela me permet de prendre un bain de jeunesse ». « C'est ça l'association des "Petites mains" à Caudecoste!"

Grâce à Marie et aux adhérentes, « à ma grande surprise, j'ai confectionné entre autre des petites pièces pour mes petits-enfants » explique Nadine.

Les Petites mains sont donc « Un espace de travail en détente, une soupape de décompression, un moment d'évasion...» pour Marielle. Sandra la rejoint en ajoutant que cet atelier lui permet de « se divertir et de penser à autre choses qu'au quotidien. »

Nous conclurons par une phrase de Josiane « je viens à l'atelier car ces moments sont des moments de partage de tous ordres, la joie de retrouver les amies avec qui nous passons, autour de la couture, de merveilleux moments. »

Nous constatons, cette année encore, que les mois défilent trop vite! Nous pensons déjà à nos créations de 2017-2018! Costumes d'agenaise pour certaines, confection de coussins pour d'autres! Projet d'une robe de mariage pour cet été ou créations de layette et jouets pour enfants! L'année se clôturera fin juin.

Nous avons hâte de nous retrouver le mercredi 20 septembre à 19h pour l'assemblée générale des « Petites Mains » et pour reprendre nos ouvrages, poursuivre et développer notre créativité à partir de début octobre! Le début d'année prochaine sera également consacré aux préparatifs de notre loto qui aura lieu en novembre 2017. Nous souhaitons vous y retrouver nombreux!

Les Petites Mains vous souhaitent un bel été à tous!

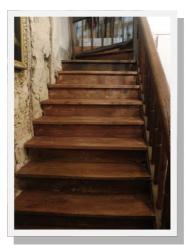
FOYER BEAUJARDIN SECTION PATRIMOINE

MUSEE

Il a ouvert le samedi 6 mai, 28 membres étaient présents et une trentaine de visiteurs sont venus découvrir les aménagements et les nouveautés. Les bénévoles ont remis en état l'escalier et les étagères de présentation et de nouvelles pièces sont installées jusqu'au premier étage.

Avant





Après

Merci à Guillaume et Loïc des services techniques municipaux pour leur participation à cette rénovation. N'hésitez pas à faire des dons ou des prêts concernant l'histoire du village. Le musée vous accueille tous les samedis de 10h à 12h avec un petit café. Devenez membres de la *Section Patrimoine*, ce n'est pas contraignant et c'est convivial et enrichissant par la diversité des

bénévoles.

EXPOSITIONS

L'exposition Charles ESCLAPEZ a obtenu un très gros succès. Marie-Edmée SEGUIN a réalisé en mai une exposition remarquable accompagnée des artistes amateurs de l'Amicale Laïque. Le vendredi 9 juin, la bibliothèque a accueilli deux poètes : Claudine BOURDEAUDUCQ et Jean-Louis BASTIE et à 19h s'est déroulé le vernissage d'une artiste exceptionnelle : Angélique RIGAIL. Ses œuvres resteront exposées dans la Galerie des Consuls (hall de la mairie) jusqu'au 23 juin. A ne pas manquer.

Le responsable de la section, Roland DABOS





AOCB

Samedi 8 juillet Soirée Basque

Avec le groupe basque TXINPARTA Jérôme CHAUMET - Ténor

J.-Claude DELPECH - Imitateur

Réservations avant le 30 juin :

Rugby: Jérôme 06 45 35 09 47

Soirée: J.-Paul 06 08 58 62 50

Soleil d'Or



La Venise du Périgord

ardi 25 avril, le club SOLEIL D'OR s'en est allé en terre Périgourdine visiter un des mille châteaux de ce territoire. BRANTOME destination de notre journée se trouve ceinturée par la DRONNE ce qui a permis à

R. POINCARRE en 1913 de baptiser cette petite ville de « VENISE DU PERIGORD ».

Sur une barge à fond plat et à propulsion électrique, nous avons découvert les divers monuments qui ont émaillé l'histoire de BRANTOME (pont coudé, abbaye originelle de Bénédictins inaugurée par Charlemagne).

Pour découvrir tout cela, proche d'une eau claire et limpide, purifiée par des algues chevelues, qui se nourrissent des oligoéléments contenus dans cette dernière, nous avions l'impression d'être sur un coussin d'air !!!

Puis, après un repas digne de la région pris au ST SICAIRE (un des st innocents martyrisé par le roi Hérode), nous sommes allés visiter le château de BOURDEILLES.

Ce château, édifié par une femme architecte Jacquette de MONTBRON amie de Catherine de MEDICIS, a bénéficié de son soutien en tant que mécène des arts et des lettres.

A l'abri du cèdre d'époque (300 ans) que l'on peut voir sur la photo nous avons écouté la vie de nos ancêtres et médité sur le temps qui passe ...

Les nombreux participants se feront un plaisir de vous relater ce qui n'a pu être écrit faute de place.

Le Président, Guy POTEREAU

ADMR La Maison des Pitchons

'année scolaire 2016/2017 se termine, place à l'été.

Comme tous les étés, le centre déménage une partie de ses affaires au stade. Le centre ouvrira ses portes le lundi 10 juillet à 7h15 avec une équipe dynamique et motivée pour mettre l'ambiance tout l'été et les refermera le vendredi 11 août à 18h30.

Il sera fermé du 14 au 25 août inclus. Il rouvrira donc le lundi 28 août.

⇒ Tous les enfants seront accueillis le matin au stade de 7h15 à 9h30.

Un petit changement pour cet été : tous les enfants petits et grands profiteront du stade toute la matinée puis, à midi, ils se dirigeront vers la cantine de l'école pour déguster les bons petits plats de Nicolas notre nouveau cantinier, pour la suite de la journée les grands rejoindront le stade et les petits resteront sur place pour la sieste et le reste des activités.

Au programme cet été: "Les Mondes Fantastiques" divisés en plusieurs thèmes. Les grands voyageront avec le magicien d'Oz, Harry Potter.... et pour les petits, ils iront visiter le village des Schtroumpfs, le monde de Peter Pan.....

Des sorties seront organisées mais ne sont pas encore définies.

Les inscriptions ont débuté le jeudi 08 juin.

<u>Information</u>: L'Assemblée Générale du centre de loisirs se déroulera le **vendredi 23 juin 2017** au centre de loisirs, à cette occasion, les enfants aidés des animateurs prépareront une exposition photos qui montrera les activités réalisées pendant l'année scolaire (TAP, vacances scolaires et périscolaires). A la fin de l'Assemblée, un apéritif sera offert par le centre suivi d'une auberge espagnole pour les personnes intéressées.

Rappel des numéros de téléphone: 05 53 69 05 85 et 06 84 74 17 33 et de l'adresse mail : alsh.caudecoste@gmail.com. Merci.

L'équipe du centre de loisirs

FOYER BEAUJARDIN SECTION THEATRE



Pour cette édition 2017, Caudecost'en rire a réussi son retour, après une année sabbatique, fidèle à son concept, qui est de mêler saynètes, chansons et vidéos. La joyeuse troupe a offert une bonne dose de rires et d'émotions au public pendant deux heures de temps.

Dès le départ le ton était donné en musique pour faire arriver Madame de Néandertal se plaignant des bruits de la grotte d'en dessous ...

Ensuite comment deux copines nous font passer un moment désopilant quand l'une empêche l'autre de dormir... La prochaine nuit des bandas à Layrac va éveiller des souvenirs au public. Joël Terles a offert un *one man*

show hilarant dans le rôle du mari de retour au bercail après une nuit bien arrosée, il nous a prodigué de judicieux conseils, notamment "comment éviter les ronds-points à képis"...

Puis le public reprenait en cœur une chanson réécrite pour lui par Chantal Michel "pourvu que ça garbure"....un clin d'œil de Chantal et Mireille à Edith Piaf sur l'air des trois cloches, la mise en scène effectuée par trois compères reprenant le refrain au son de casseroles et autres poêles ...

Quant à Sophie Pétoncule, alias Mireille, elle a fait tourner en bourrique son moniteur d'auto-école en bourrique...

Comment ne pas évoquer l'ovalie dans notre terroir du sud-ouest. Patrice, entraineur d'une équipe de bras cassés, a essayé désespérément de motiver ses troupes à la veille d'un grand match, l'un des joueurs phare, Joël, semblait plus préoccupé par les pom-pom girls à proximité que d'écouter les choix tactiques de son coach...

Puis le passage de Brigitte du ministère de l'économie, interviewée par Jean-Noël, venue nous dire toutes les promesses qu'elle ne pourra pas tenir ...

Une séquence émotion inédite dont le concept nous a transporté au pays de Pagnol avec l'épilogue de «Manon des sources», un silence respectueux, profondément installé a permis à Brigitte et Patrice de nous montrer l'étendue de leur talent...

Pour finir, la 3^{ème} vidéo du spectacle avec l'épisode de la chasse à la "poulette du Brulhois", chasse à laquelle avait été convié Nicolas Sarkozy (alias Jean-Claude Delpech) les valeurs de notre terroir ont été bien défendues ce soir-là, au plus haut échelon...

Le spectacle s'est terminé comme il avait commencé, en musique.

A noter que toutes les vidéos ont été mises en ligne sur You tube (CAUDECOST'EN RIRE) merci encore à cette trentaine de personnes qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette édition.

A l'année prochaine.

Le responsable de la section, Joël TERLES



ASSOCIATION GYMASTIQUE VOLONTAIRE



'est déjà la fin de l'année et je tenais à remercier toutes les adhérentes pour leur assiduité et leur présence tous les mardis soir, à venir transpirer sous les ordres de notre prof préférée Fanny. Je remercie également la troupe Art'Fées pour le magnifique spectacle qu'elles nous ont proposé lors de notre soirée du 13 mai, et la participation très réussie des petits rats de l'école de danse de Caudecoste pour leur première prestation scénique. Je tiens à vous rappeler que nous reprendrons les cours le 12 septembre à 20h30 au Foyer Beaujardin.

Vous serez toutes et tous les bienvenus pour venir essayer une séance d'une heure de gym tendance avec

multi-activités : cardio, renforcement musculaire, et activités douces, tout cela dans la joie et la bonne humeur. Alors n'hésitez pas, venez nous retrouver en septembre. En attendant, bon été à tous, et bonnes vacances.

La présidente, Christelle Caunes

Les prochaines manifestations

24 juin : Kermesse de l'école

8 juillet : Soirée basque organisée par l'AOCB

15 juillet: Exposition de vieux tacots (voitures

avant 1914) sur la place Casse de 11h à 14h,

organisée par la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque).

21 au 24 juillet : Fêtes de la Madeleine organisées

par le Comité des Fêtes.

27 août : Guinquette en Brulhois.

ETAT CIVIL

1^{er} semestre 2017

Naissance: LATARGERE Luc, Michel, le 13 mars, Lotissement Domaine de Martinet,

CARLIER Kelhya, Delphine, Monique, le 30 mars, rue de Fîtes,

TARIOLLE Jeanne, Claire, Véronique, le 17 avril, chemin des Rondes,

BARENNES Matéi, le 19 avril, « Larroque-Ouest », FUCHS MONTHEUIL Candice, le 2 mai, « Peyroche », FUCHS MONTHEUIL Garance, le 2 mai, « Peyroche », DELBECQUE Emery, Guy, Paul, le 15 mai, « Pémejean ».

Mariage: GASPARINI Philippe & DORDOIGNE Virginie, le 06 mai.

MORIN Thomas & LASCOMBES EVA, le 10 juin,

MAFFEIS Frédéric & BORDESSOULE Nathalie, le 10 juin.

Décès: RIBAS Gilberte, le 22 janvier, chemin des Rondes,

LAURENT Georgette, née CREBESSEGUES, le 26 janvier, « Malars », LAGARDE Suzette, née VERGNES, le 28 février, « Joue-Pique », SCHAFER Nicole, née CAUSSAT, le 02 avril, lotissement Beaujardin,

ZORDAN Mario, le 09 avril, rue de l'Hôpital.

La commune s'associe à la joie des parents, et partage la tristesse des familles dans la peine.

Le prochain bulletin paraîtra la semaine du 16 *OC*TOBRE 2017. Date limite de réception des articles à publier : 08 *OC*TOBRE 2017.